



Commune de BURLATS

N°38 Août - Septembre - Octobre 2016

La Mairie à votre service

Secrétariat: 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi-Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Ne reçoit que sur rendez-vous le Jeudi Matin à la Mairie de BURLATS Prendre contact au 05 63 73 02 11



2017 verra une évolution du site internet de la commune « burlats.com ».

De nouvelles rubriques, une nouvelle présentation, plus de photos, une meilleure lisibilité sur smartphone et tablette, inciteront les utilisateurs rendre plus facilement et plus souvent sur le site.

Bienvenue à ...





06 31 85 87 73

olivier.kummer@gmail.com

accueil-pelerins-castres-77 webself.net

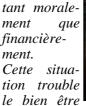
Billet d'humeur

Vivre ensemble ...

Plusieurs de nos administrés nous ont fait remonter la présence de chiens errants sur le territoire de notre commune perturbant la tranquillité des habitants.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que des brebis sont victimes d'attaques causant la mort de plu-

sieurs bêtes. Ces méfaits sont très éprouvants pour les propriétaires de ces animaux tant moralement financièrement. Cette situa-





des habitants, des promeneurs à pied ou à vélo et des animaux pacageant dans les prairies.

Il faut savoir que tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable et hors de sa surveillance.

Il est important de vous rappeler que les propriétaires des chiens sont responsables devant la loi des dommages causés par leur animal et que cela entraîne pour vous des devoirs et des obligations.

Environnement

L'île de Burlats est très prisée, surtout en été, par les promeneurs, les touristes, qui viennent passer un mo-

ment de détente dans ce magnifique cadre qui apporte fraîcheur et sérénité. Afin de pouvoir profiter pleine-ment de ce



lieu et offrir à chacun des zones de repos, des bancs en granit du Sidobre jalonnent désormais la rivière.

Communauté des Communes

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) :

Actuellement, deux documents de planification sont en préparation.

Le SCOT dont la réalisation est portée par le PETR « Hautes terres d'oc », ce schéma encadrera les futurs documents d'urbanisme mis en place sur les 4 communautés de communes adhérentes à « hautes terres d'oc ». Ce schéma doit prendre en compte les problématiques liées à l'environnement (biodiversité, énergies renouvelables, activités de pleine nature,...) et à l'économie (mobilisation des entreprises et des filières, maintien des commerces et services, reconquête des friches, attractivité des bourgs-centres, circuits courts,...).

Le PLUI, porté par la communauté de communes et qui remplacera à terme les actuels documents communaux (cartes communales ou plans locaux d'urbanisme). Le PLUI doit permettre notamment de :

- gérer l'urbanisation (délimitation des secteurs constructibles),
- définir les vocations des zones (habitat, activité, loisirs, agricole, naturelle...),
- maîtriser les investissements en planifiant la création, l'agrandissement d'équipements publics, l'extension des réseaux (eau, assainissement...),
- faciliter l'Application du Droit des Sols (ADS) avec un document unique.

Le SCOT et le PLUI ont chacun réalisé leur première phase de diagnostic et de repérage des enjeux ; la phase suivante consiste à rédiger un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui pourrait être finalisé au cours du second semestre 2016.

Il est rappelé que des registres de concertation à destination du public sont en place au siège de la communauté de communes ou dans les mairies. Toutes les informations sont consultables sur le site internet de la communauté de communes (sidobrevaldagout.fr).



Fusion avec la communauté de communes « Vals et plateaux des Monts de Lacaune » :

Suite à la dernière phase de concertation, le Préfet devrait arrêter au cours de l'été le schéma départemental qui fixera les périmètres des nouvelles intercommunalités.

La fusion de notre communauté de communes avec celle de « Vals et plateaux des Monts de Lacaune » sera effective à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette fusion implique d'importantes modifications :

- ⇒ Harmonisation des compétences déjà exercées par chacune des communautés
- ⇒ Prise de compétences nouvelles imposées par la loi (petite enfance, gestion des cours d'eaux, développement du très haut-débit, ...)
- ⇒ Modification de la fiscalité locale afin d'harmoniser les taux communaux et intercommunaux en fonction de la législation fiscale.

Afin d'avancer sur les diverses problématiques (fiscalité, voirie, personnel, compétences,...) liées à ce projet de fusion, les élus des deux communautés de communes ont décidé de se réunir régulièrement ; un gros travail préparatoire est un cours.

Gravaux



Avec nos élus





Vous êtes propriétaire <u>bailleur</u> et vous souhaitez améliorer votre logement locatif?

Vous répondez aux conditions
d'éligibilité (logement de plus de 15
ans, il peut être occupé ou vacant, ...)
Des subventions (entre 25 et 35 %)
peuvent vous être accordées par l'ANAH

A titre d'exemple : un bailleur souhaite améliorer la performance énergétique du logement

Montant des travaux : 35 000 € TTC (Plafonné à 60 000 € HT)

Montant des aides publiques : 9 575€ (30 %) Reste à charge : 25 425€ TTC (70 %)

N'hésitez pas à nous contacter au 05 63 74 01 29

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc Place de l'Hôtel de ville – 1° étage 81260 BRASSAC



484872



Vous êtes propriétaire

<u>occupant</u> et vous souhaitez

améliorer votre habitat ?

Vous répondez **aux conditions d'éligibilité** (logement de plus de 15 ans, condition de ressource, ...)

Des subventions peuvent vous être accordées par l'ANAH à hauteur de **35 %** et parfois cumulables avec d'autres aides.

A titre d'exemple: un couple avec un enfan (revenu fiscal de référence: 24 000€) Changement des menuiseries, isolation des combles et installation d'une VMC

Montant des travaux : 19 000 € TTC (Plafonné à 20 000 € HT)

Montant des aides publiques : 12 000 €

(63 %

Reste à charge : 7 000 € TTC (37 %)

N'hésitez pas à nous contacter au 05 63 74 01 29

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc Place de l'Hôtel de ville − 1 = étage 81260 BRASSAC

Vie locale: ça s'est déjà passé!!!

Avec les petits troubadours

L'année à la crèche s'est terminée avec le traditionnel apéritif où la ferme et la nature étaient à l'honneur. Ce fut l'occasion de dire au revoir à ceux qui partent à l'école et de faire un bilan des projets de l'année écoulée. Et le moins que l'on puisse dire est que le projet potager, lancé en juin a tenu ses promesses : les enfants ont fait des plantations variées (tomates, plantes aromatiques, fleurs) et ont pu d'ores et déjà goûter le fruit de leurs récoltes. Si l'équipe éducative s'implique auprès des enfants pour leur faire découvrir les joies du jardin, c'est



Véronique la cuisinière qui œuvre chaque jour pour pérenniser ce projet et cuisiner les produits récoltés. Et quand la production est trop importante, les enfants repartent à la maison avec le fruit de leur labeur!

Avec le Racing Burlats Club Salvageois

La saison 2016/2017 a débuté et nous souhaitons à toutes nos équipes de côtoyer le haut du tableau dans leurs championnats respectifs.

Rappelons les bons résultats de l'année dernière pour les

- + **Seniors1** : montée en division supérieure et demi-finaliste du challenge de sa catégorie
 - + Seniors à 7 : vainqueurs du challenge du Tarn Ufolep
 - + U15 : vainqueurs du challenge U15

Un grand merci aux joueurs, aux coaches et aux dirigeants qui accompagnent les équipes tout au long de la saison.

Avec la Cunhère

Cette année, l'association de la Cunhère a choisi le village de Burlats pour fêter son 49ème chapitre. Après l'office religieux, une délégation s'est rendue au monument aux morts pour déposer une gerbe. La fête s'est poursuivie à la salle de la papeterie avec les intronisations annuelles suivies du repas.



Avec l'AAPMA

21 mai 2016 : ce jour fut un succès pour l'AAPMA du pays castrais qui organisait un journée pêche enfants dans le cadre idyllique du lac du Lézert..

Une équipe d'animation de l'association ainsi que des accompagnateurs, tous



bénévoles, étaient venus encadrer nos jeunes pêcheurs en herbe ; jeunes passionnés qui deviendront probablement de fiers et rusés « chevaliers de la gaule »

Une ambiance champêtre et conviviale animait tout ce beau monde. En fin d'aprèsmidi, des lots et un goûter récompensèrent tous les participants.

La pêche fait partie des activités de pleine

nature qui permettent de sensibiliser nos enfants au respect de la nature par la découverte et la connaissance d'un environnement local. Elle favorise l'accès à l'autonomie et encourage la prise de responsabilité.



Samedi 15 Octobre LOTO ORPHELIDO 20h30 Salle de la Papeterie

Dimanche 06 Novembre
DECATRAIL
Burlats
Organisé par Décathlon

Samedi 12 Novembre LOTO HORIZON PHARMA BENIN 20h30 Salle de la Papeterie

Dimanche 13 Novembre

Bourse aux jouets et vêtements d'enfants Salle de la Papeterie Organisé par Horizon Pharma Bénin

Dimanche 13 Novembre

Cérémonie du 11 Novembre 10h30 Office religieux 11h30 Dépôt de gerbe

Vendredi 18 Novembre LOTO ECOLE LAFONTASSE 20H30 Salle de la Papeterie

Vendredi 25 Novembre LOTO ECOLE DES VIGNALS 20H30 Salle de la Papeterie

Vendredi 16 Décembre

Olivier Kummer Poésies : lectures performées 19h Salle du Foyer Burlats Entrée : 5 €

Samedi 07 Janvier 2017 Vœux du Maire

12h Salle de la Papeterie

Dimanche 08 Janvier 2017 Repas des Aînés

12h Salle de la Papeterie